

ZOOM

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

DES RÉPONSES STRUCTURELLES À LA PRÉCARISATION DES FAMILLES MONOPARENTALES

Les familles monoparentales constituent un groupe particulièrement vulnérable dans notre société. Les parents isolés, la plupart du temps des mères, doivent faire face, seuls, à toutes les responsabilités liées à l'éducation des enfants et à toutes les dépenses familiales qui sont d'habitude partagées entre les deux partenaires du ménage.

Les parents et les enfants des familles monoparentales connaissent donc un risque de précarité élevé et leur situation s'est aggravée au cours des dernières

années. Il est urgent d'offrir des réponses structurelles aux problèmes que ces parents rencontrent: l'accès difficile à l'emploi, à des logements décentes et aux lieux d'accueil pour la petite enfance, les faibles niveaux des revenus, l'impossibilité financière d'utiliser les congés parentaux...

Une politique d'aide aux familles monoparentales bénéficierait par ailleurs à l'ensemble des familles précarisées.



EN UN COUP D'ŒIL

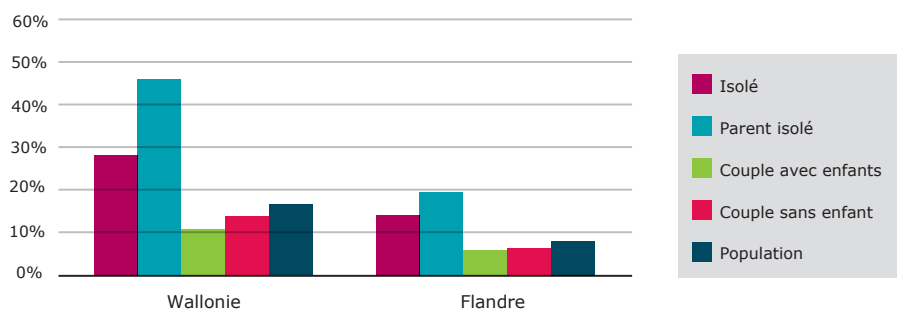
» Une étude de l'ONAFST (2008) estime que 20,48% de tous les ménages avec enfants sont des ménages monoparentaux en Belgique. La répartition régionale est de 15,74% pour la Flandre, 30,86% pour Bruxelles et 25,52% pour la Wallonie.

» Dans 8 cas sur 10, le parent isolé est une femme. Les parents isolés ont plus souvent un niveau de formation moins élevé. Cela rend leur position sur le marché du travail particulièrement précaire.

» En Wallonie, 4 parents isolés sur 10 bénéficient d'une allocation de chômage et en Flandre, c'est le cas de 3 parents isolés sur 10, alors que ce n'est le cas que d'environ un couple avec enfants sur 10 en Flandre.

» La complexité de la vie dans une famille monoparentale a un impact sur la santé mentale des parents isolés. La tendance dépressive serait de 44% dans les familles monoparentales contre 25% dans les couples (cf Rapport 'Des réponses structurelles à la précarisation des familles monoparentales'). Une étude récente (fin 2013) montre que 44% des familles monoparentales reportent des soins médicaux nécessaires.

Risque de pauvreté par type de ménage en Wallonie et en Flandre (18-64 ans), 2010, en %



Source : calculs CSB sur EU-SILC 2011



Une précarité élevée même avec un salaire

- » En Wallonie, près de 50% des parents isolés vivraient d'un revenu qui se situe sous le seuil de pauvreté alors que 10 à 14% des couples seraient dans cette situation. En Flandre, 20% des parents isolés vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté alors que les couples, avec ou sans enfant, ont un risque de pauvreté de 5 à 6%.
- » Les parents isolés vivant d'une allocation de chômage sont clairement ceux qui se trouvent dans la situation la plus précaire, sous le seuil de pauvreté. Ce n'est pas uniquement le cas des parents isolés

qui avaient auparavant des emplois peu rémunérés mais cela concerne également ceux qui bénéficiaient d'emplois à temps plein situés dans la moyenne des rémunérations.

- » Lorsque le parent isolé a un salaire, les revenus de la famille sont souvent insuffisants, surtout lorsque le salaire équivaut seulement au revenu minimum. Dans le cas des familles monoparentales avec un à trois enfants, un bas salaire ne permet pas de rencontrer les besoins de base.

Une spirale de difficultés qui s'accroissent

La plongée progressive des familles monoparentales dans la pauvreté est due à une conjugaison de facteurs:

- » **Un accès difficile à un logement décent:** 28% des ménages déclarant avoir des problèmes de logement sont des familles monoparentales contre 22% de couples avec deux enfants et 20% de couples avec 1 enfant.
- » **Le non-paiement des pensions alimentaires:** Près de 40% des personnes ayant droit à l'aide de leur ex-conjoint ou partenaire ne recevraient pas la somme qui leur est due. Selon une étude réalisée par la KUL en 2009, lorsque les familles monoparentales touchent une pension alimentaire, le taux de pauvreté s'élève à 22,8%. Sans cette pension, il grimpe à 42,6%.

- » **Une méconnaissance des droits:** Une étude de la KUL (2011) estime entre 57 et 76% le pourcentage de personnes ayant droit à un revenu d'intégration mais qui ne le réclament pas. La mutualité Solidaris a montré que 83% des familles monoparentales qui en étaient membres ne disposaient pas du statut Omnio auquel elles avaient droit.

- » **Un faible réseau social:** les parents isolés disposent de peu de soutien pour obtenir des informations, accéder aux services, à des solutions qui améliorent la qualité de leur vie individuelle et familiale, pour identifier des perspectives positives pour les enfants.

Les allocations familiales, un outil de lutte contre la précarité.

L'inadéquation des allocations familiales au coût de la vie augmente le risque de pauvreté pour les familles avec un emploi peu rémunéré ou sans emploi, dont les familles monoparentales. Le Centrum voor Sociaal Beleid Herman Deleeck (UAntwerpen) a évalué à la demande de la Fondation Roi Baudouin l'impact de différents scénarios du système des allocations familiales.

Un système totalement universel augmente le risque de pauvreté. Le scénario de système totalement sélectif a l'effet le plus spectaculaire puisqu'il fait baisser le risque de pauvreté mais est difficilement tenable socialement et financièrement. Les scénarios mixtes sont donc les plus envisageables, avec une partie forfaitaire universelle et une partie qui serait modulée en fonction des revenus des parents.

Impact des allocations familiales sur le risque de pauvreté, Wallonie (en %, 2012)

Risque de pauvreté	Système actuel	Système totalement universel	Système totalement sélectif
Population totale	19,4	20,0	17,5
Familles monoparentales	42,0	45,8	13,9
Budget (mld euro/an)	2,004	2,004	2,004

Source: calcul CSB sur base de MEFISTO



FAITS ET ANALYSE

» L'accès à l'emploi permet d'augmenter les revenus des familles monoparentales. L'étude du Centrum voor Sociaal Beleid Herman Deleeck (2014) montre que près d'un parent isolé sur 4 n'a pas travaillé en Wallonie l'année précédente pour 2 sur 10 en Flandre.

» La faible participation des familles monoparentales au marché du travail est le produit de multiples facteurs.

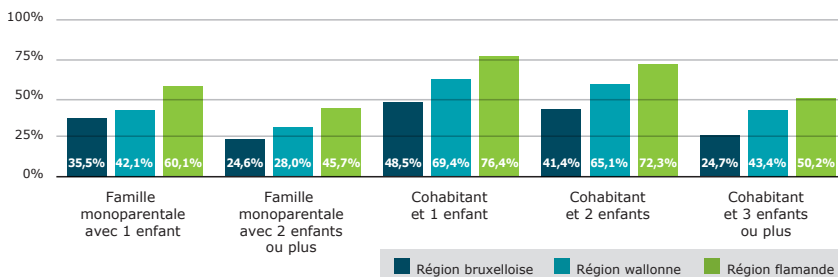
- les personnes peu diplômées y sont surreprésentées.
- il est difficile, pour les mères isolées de combiner un temps plein avec les tâches familiales que, financièrement, elles ne peuvent se permettre de confier à des tiers.

• les parents isolés au chômage sont confrontés aux pièges à l'emploi. Les emplois auxquels ils peuvent prétendre peuvent représenter une perte de revenus en raison des coûts élevés des structures d'accueil pour les enfants et des coûts de transport.

» L'âge des enfants joue un rôle important dans la mise à l'écart du marché du travail: au plus les enfants sont jeunes, au plus le risque est élevé d'être sans travail.

» Pour les familles monoparentales, le recours au travail à temps partiel est peu envisageable car la perte de revenu est trop importante et la vie de la famille devient alors trop précaire. En Belgique, un parent isolé travaillant à plein temps avec un salaire minimum y perdrait 50% de ses revenus.

Taux d'emploi des femmes entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans en fonction du type de ménage dans les trois Régions en 2009



Source: Les familles monoparentales en Belgique : une approche par les trajectoires professionnelles. 2014 (chiffres 2009). UCL – UA.

«J'ai toujours cherché un logement où ma fille aurait sa propre chambre et moi, ma propre chambre. Quand on est une femme seule, il y a de la compassion face aux difficultés mais il n'y a pas de réponse structurelle...» «Interviews de parents en situation de monoparentalité». Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

Milieus d'accueil et écoles: des réponses mieux adaptées à la réalité des parents isolés

» Les possibilités de faire garder les enfants jouent un rôle essentiel pour permettre aux parents isolés d'occuper un emploi. En Belgique, il existe encore de longues listes d'attente pour les milieux d'accueil.

» Les études montrent que les personnes ayant des emplois moins rémunérés ou ayant un niveau de formation peu élevé, ce qui est souvent le cas dans les familles monoparentales, font plus rarement appel aux structures d'accueil de la petite enfance. Cela a un impact direct sur l'activité professionnelle et donc le revenu familial.

» Le coût de la scolarité peut peser lourdement sur les revenus des familles monoparentales. La Flandre a adopté le système de la double facture maximum qui limite les sommes que les écoles peuvent demander aux parents. Son impact explique les différences régionales importantes: selon le CSB, le coût mensuel de l'enseignement maternel s'élevait à 12,46 euros en Wallonie pour 2,87 euros en Flandre en 2012. Le coût mensuel de l'enseignement primaire est lui de 27,54 euros en Wallonie et de 13,11 euros en Flandre.

» Les professionnels des milieux d'accueil et les enseignants devraient être sensibilisés pendant leurs études et leur formation continuée aux réalités vécues par les familles monoparentales et précarisées.

Une vision plus équilibrée du rôle des femmes et des hommes

Dans notre société, les femmes sont encore très souvent chargées du soin des enfants et leur carrière professionnelle passe après celle du père. D'autre part, la participation active des pères à la vie familiale (par les congés parentaux entre autres) est encore mal vue par le monde du travail. La précarisation des familles monoparentales se construit donc souvent déjà au sein du couple, à travers l'utilisation différenciée du travail, du temps partiel qui est 80% féminin, des congés parentaux.

En matière de garde des enfants, 15% seulement des cas relèvent du mode de garde alterné entre le père et la mère malgré la réforme législative de 2006 qui encourage ce modèle. Celui-ci permet cependant une meilleure gestion du temps (avec du temps pour soi quand les enfants sont chez l'autre parent) et une contribution financière partagée qui évite les conflits autour des pensions alimentaires.



PISTES D'ACTION

Augmenter les revenus des familles monoparentales

- » Par des mesures permettant de **mieux concilier le travail avec la vie familiale** ainsi qu'une réforme des systèmes d'interruption de carrière et les temps partiels pour les rendre tenables financièrement.
- » Par une **amélioration de la perception des créances alimentaires**. La création d'un service universel, l'objectivation du calcul et la médiation iraient aussi dans ce sens.
- » Par une **dynamisation des allo-**

cations familiales. L'introduction d'une certaine sélectivité permettrait de mieux cibler les catégories les plus vulnérables de la population.

- » Par une plus grande accessibilité au **logement social et l'octroi de primes au logement**.
- » Par **l'automatisation de l'octroi des droits sociaux** afin que les parents isolés bénéficient réellement des aides auxquelles ils ont droit.

Améliorer l'accès aux milieux d'accueil de la petite enfance et à l'école, accroître le soutien aux parents

- » Par l'augmentation du nombre de **places d'accueil, accessibles financièrement et de qualité**, pour faciliter l'accès à l'emploi des parents isolés et soutenir le développement des jeunes enfants.
- » Par une **plus grande ouverture de l'école à la réalité des familles monoparentales**. La limitation des coûts de scolarité est un objectif majeur.

- » Par le **soutien à la parentalité** en améliorant l'accès à l'information sur les matières familiales, en facilitant l'aide quotidienne pour les tâches ménagères et l'aide psychologique.
- » Par une **meilleure accessibilité aux soins de santé**, y compris l'assistance psychologique, afin d'éviter que ceux-ci soient reportés faute de moyens financiers.

LA FONDATION EN ACTION

- » **Pour une réponse structurelle à la précarisation des familles monoparentales en Belgique - Résultats des recherches et recommandations pour améliorer la situation des familles monoparentales (2014)**

La Fondation a soutenu une double recherche pour comprendre les difficultés quotidiennes et les besoins des familles monoparentales.

- » **Mariage ou cohabitation: ce qu'il faut savoir avant de faire le grand saut (2014)**

En cas de rupture d'une relation, le réveil peut être douloureux, en particulier pour le partenaire qui est

financièrement le plus faible. Ce guide offre des réponses aux questions pratiques et juridiques qui se posent à ceux qui vont cohabiter ou qui veulent se marier.

- » **Le Service des Créances Alimentaires (SECAL), un outil de lutte contre la pauvreté des femmes ? (2011)**

Comment améliorer la portée du SECAL, l'organisme chargé de prévenir la pauvreté des familles monoparentales en payant des avances sur les pensions alimentaires impayées? Un rapport de la Fondation explore la problématique et les pistes d'action sur base des interviews d'une vingtaine d'experts.

Publication

Rapport '[Pour une réponse structurelle à la précarisation des familles monoparentales en Belgique](#)'

FONDATION ROY BAUDOIN

AGIR ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ MEILLEURE

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste, active en Belgique et au niveau européen et international. Nous voulons apporter des changements positifs dans la société et, par conséquent, nous investissons dans des projets ou des individus propres à en inspirer d'autres.

En 2013, nous avons notamment soutenu 2.000 organisations et individus pour un montant total de 28 millions d'euros. Deux milles personnes dans des jurys indépendants, des groupes de travail et des comités d'accompagnement ont mis bénévolement leur expertise à disposition. La Fondation organise également des tables rondes sur d'importants thèmes sociétaux, communique des résultats de recherche dans des publications (gratuites), noue des partenariats et stimule la philanthropie 'via' la Fondation Roi Baudouin et non 'pour' elle. La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du Roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

www.kbs-frb.be

Suivez-nous sur :    

 Fondation Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

ÉDITEUR RESPONSABLE
Luc Tayart de Borms
rue Brederode 21 - 1000 Bruxelles
Octobre 2014